



RELEVES DES COMPTEURS D'EAU

Madame, Monsieur,

C'est la période des relevés des compteurs d'eau et nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre relevé **d'ici au 25 mai 2025** :

- En déposant le formulaire ci-dessous dans la boîte-aux-lettres de l'Administration communale
- En envoyant le formulaire ou la photo de votre compteur, par courriel, à l'adresse **si@agiez.ch**
- En envoyant une photo de votre compteur directement au N° 079/674.05.90 en précisant **votre nom et adresse**.

La municipale, Mme Pétermann, passera chez certains pour un contrôle du compteur. Elle se tient également à disposition en cas de question ou pour un complément d'information.

Si vous êtes locataire d'un immeuble, vous n'avez rien à faire, le propriétaire fera le nécessaire.

Le changement de tarification validé lors du Conseil du 12 décembre dernier entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Divers contrôles seront effectués d'ici là.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Avec nos meilleures salutations.

La Municipalité

Commune d'Agiez - Relevé des compteurs d'eau

Nom et prénom du propriétaire :

.....

Nom et prénom du locataire (si location) :

.....

Adresse de consommation :

No de compteur :

Relevé :m3

No de compteur :

Relevé :m3

No de compteur :

Relevé :m3

No de compteur :

Relevé :m3